

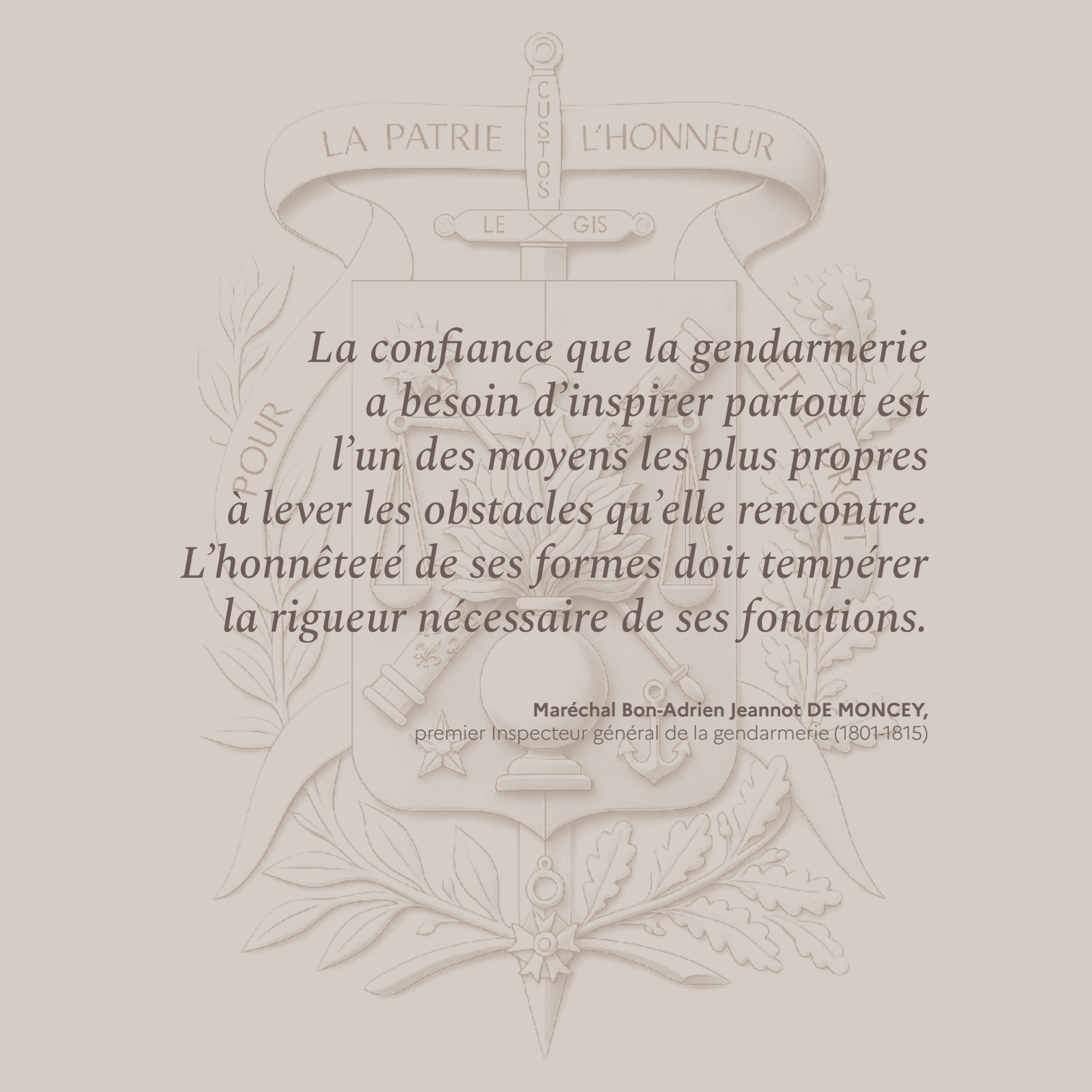


MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GENDARMERIE  NATIONALE

**Défendre la Nation
Protéger la population**



*La confiance que la gendarmerie
a besoin d'inspirer partout est
l'un des moyens les plus propres
à lever les obstacles qu'elle rencontre.
L'honnêteté de ses formes doit tempérer
la rigueur nécessaire de ses fonctions.*

Maréchal Bon-Adrien Jeannot DE MONCEY,
premier Inspecteur général de la gendarmerie (1801-1815)



« Nous sommes à un point de bascule » : par ces mots le président de la République, dans la Revue nationale stratégique, nous appelle à nous mobiliser pour garantir la sécurité de nos concitoyens. Nous le savons, les menaces viennent autant de l'extérieur que de l'intérieur. Si nous restons inactifs, c'est la cohésion même de la Nation qui se trouvera fragilisée.

Je crois profondément que notre modèle, tel qu'il s'est forgé à travers l'histoire, répond singulièrement aux exigences de notre époque. La gendarmerie nationale est la force armée de couverture des territoires. C'est notre état militaire qui fonde la solidité de notre maillage. Cet ancrage territorial unique nous permet d'être présents au cœur de la population, en tout lieu et en toutes circonstances.

Si la gendarmerie traverse les siècles, c'est parce qu'elle sait rester fidèle à ses valeurs et s'adapter aux bouleversements du monde. Autrefois à cheval pour surveiller les campagnes, aujourd'hui présente jusque dans le cyberspace, la gendarmerie évolue dans ses modes d'intervention, mais la finalité de ses missions demeure inchangée : défendre la Nation et protéger la population.

Conscients des attentes de nos concitoyens et des devoirs qui sont les nôtres, nous sommes dans le temps de l'action. Notre ambition est forte : bâtir une gendarmerie résolument tournée vers l'avenir, prête à affronter avec courage et détermination les défis d'aujourd'hui comme ceux de demain.

Général d'armée Hubert BONNEAU

Directeur général de la gendarmerie nationale

1

Un **modèle** : la force armée de couverture des territoires





La gendarmerie nationale protège la population sur les territoires physiques et numériques. Placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et faisant partie de la communauté militaire, elle est chargée de faire respecter les lois de la République, d'assurer la sécurité des institutions, des personnes et des biens sur tout le territoire national. Présente au milieu des Français, elle garantit ainsi leur sécurité au quotidien.

La gendarmerie s'engage dans les quatre dimensions (terre, air, mer et cyber), en temps de paix comme en temps de crise ou de guerre, avec :

- › une responsabilité à l'égard de la Nation comme **force de souveraineté** : participer à la défense de la France et ses intérêts, préserver l'unité et l'intégrité territoriale, en métropole comme en outre-mer, veiller au fonctionnement régulier et continu de l'État et des institutions de la République ;
- › une responsabilité à l'égard de la société comme **force de cohésion** : assurer la sécurité publique, maintenir la confiance dans les institutions et entre les citoyens, contribuer à la préservation du lien social et de la cohésion nationale ;



Photographie: GR

- › une responsabilité à l'égard des personnes comme **force de protection** : incarner les principes républicains, identifier et interpellier les auteurs d'infractions pénales, rassurer la population au quotidien, porter secours, accorder une attention prioritaire aux victimes et aux plus vulnérables.

Pour atteindre ces objectifs, la gendarmerie s'appuie sur son modèle original, produit de l'histoire et de la géographie, lié à la construction territoriale et administrative de la France. Conçue pour apporter proximité et résilience, elle fait face à toutes les menaces, du quotidien aux crises les plus graves et déploie une réponse globale, graduée et proportionnée en fonction des adversités.

1. UN MODÈLE QUI REPOSE SUR DEUX PILIERS INDISSOCIABLES : L'ÉTAT MILITAIRE ET LA COUVERTURE TERRITORIALE

Consubstantiels l'un à l'autre, ils structurent la gendarmerie et conditionnent à la fois son organisation et son approche des missions. L'obligation d'occuper un logement de service ainsi que le principe de disponibilité dont découle le système d'astreinte

contribuent directement à la réactivité et à la capacité d'intervention immédiate des gendarmes sur le terrain. Ainsi, la combinaison de l'état militaire et de la couverture territoriale confère à l'institution sa pleine capacité de montée en puissance et d'agrégation de forces depuis ses 3 700 implantations. Ce dispositif repose sur les principes de subsidiarité et de complémentarité: confrontée à un événement majeur, la brigade est rapidement renforcée par les unités proches et les réservistes, mais également par l'ensemble des moyens d'intervention et d'investigation de la gendarmerie, y compris nationaux.



Photographie : MDC Brice LAPOINTE

Ce système intégré permet à la gendarmerie de répondre à son contrat opérationnel : la gen-

Au-delà d'être un acteur de la sécurité, le gendarme contribue à la cohésion sociale. À travers son engagement quotidien, il agit comme un véritable ciment de la Nation, renforçant les liens entre les citoyens. Cette dimension humaine et sociale est au cœur du sens de sa mission.

gendarmerie couvre le territoire et prévient ainsi les infractions. Elle renseigne et contrôle les flux. Elle protège les personnes physiques et morales, les biens matériels et immatériels et l'environnement. Sous le contrôle des autorités administratives et judiciaires, elle assure le maintien de l'ordre public et combat toutes les formes de

délinquance. Elle dispose aussi d'une capacité de projection et de réassurance en cas de crises graves liées à l'ordre public ou à des événements calamiteux.

L'état militaire

Plus qu'un statut, c'est une culture qui est nourrie par le sens du de-

voir des gendarmes. Il garantit la cohésion et la robustesse de l'Arme, fonde la primauté de la mission qui dépasse l'intérêt personnel, excluant tout « droit de retrait ». Esprit de sacrifice pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité façonnent l'efficacité opérationnelle, y compris



Photographie: José ROCHA

dans des contextes fortement dégradés, lorsque le militaire est loin de ses bases, de sa famille et lorsque plus rien ne fonctionne normalement. Dans un cadre hiérarchisé, commandé et contrôlé, la gendarmerie promeut l'esprit d'initiative à chaque niveau de commandement. La responsabilité individuelle et collective est un marqueur de l'institution. Le mot « unité » de gendarmerie illustre la mission commune et la solidarité des militaires face à l'adversité.

La couverture territoriale

Présente sur 95 % du territoire, sur terre comme sur les approches maritimes, les ports et aéroports, la gendarmerie repose sur un maillage territorial flexible et solide, structuré autour de brigades polyvalentes. Ces « points d'appui » et « bases de projection » assurent la présence de l'État au cœur des territoires, jusque dans les zones isolées. Alliant présence active, contact direct et outils numériques, cette organisation s'ajuste aux réalités locales pour garantir une action efficace, durable et de proximité, adaptée aux menaces et risques identifiés. Ce maillage dense incarne la spécificité du modèle : le gendarme doit vivre là où il sert et servir là où il vit, garantissant ainsi l'égalité des citoyens devant le service public.



Photographie : ADJ Camille HAUTIER

2. UNE FORCE ARMÉE AU SERVICE DE L'ÉTAT ET DE LA POPULATION

Agir en proximité

La gendarmerie s'insère naturellement dans la société. Au contact quotidien de la population, les militaires de la gendarmerie comprennent ses attentes ainsi que celles des élus, et instaurent une relation d'estime réciproque. Leur implantation et leur mobilité garantissent leur adaptation aux particularités locales. Les relations nouées avec les maires, qui exercent eux-mêmes des missions de sécurité publique, constituent

un élément essentiel de proximité permettant d'adapter l'action aux besoins spécifiques.

Manœuvrer en permanence

La gendarmerie est garante de la continuité de la sécurité. Le statut militaire et le soutien opérationnel assurent le principe constitutionnel de « libre disposition de la force armée », permettant à l'institution d'agir lorsque les autres services publics sont empêchés. Disponible en tout temps, organisée pour répondre sans délai, la gendarmerie met en œuvre un système de déploiement structuré, capable de manœuvrer et de répondre du quotidien aux crises majeures, en métropole comme en outre-



La communauté de la gendarmerie ne se limite pas aux 103024 personnels actifs. Elle inclut également près de 41000 réservistes, qu'ils soient opérationnels ou citoyens, les familles résidant en caserne, les retraités de l'Arme ainsi que les 10000 cadets de la gendarmerie.

mer. Elle peut être projetée en dehors du territoire pour soutenir les engagements internationaux de la France.

Résiliente par la formation et l'aguerrissement de ses personnels ainsi que par son organisation militaire, la gendarmerie est structurée pour durer et assurer la poursuite ininterrompue de la mission.

S'adapter

Face aux évolutions géostratégiques, technologiques, sociales et environnementales, la gendarmerie ajuste son action, tout en restant fidèle à ses finalités immuables. Sécurité du quotidien, crises de haute intensité ou engagement aux côtés des armées sur des théâtres de guerre: la gendarmerie applique les mêmes principes de discernement, de gradation et de proportionnalité.

À l'heure de la révolution de l'intelligence artificielle et de la profusion de données de masse (réseaux sociaux, objets connectés, véhicules intelligents), la veille, l'antici-

La gendarmerie est une force tournée vers l'interministériel, au service de la défense du pays qui dépend du ministère des armées, une force de police administrative sous l'autorité du ministre de l'intérieur et une force de police judiciaire, sous l'autorité des magistrats.

tion et l'innovation sont indispensables. Elles permettent de combattre les formes de criminalités les plus complexes et dangereuses. Elles confèrent à la gendarmerie une agilité pour élaborer les stratégies adaptées.

Photographie: MDC Brice LAPOINTE



2

Une **ambition** : être prêts à relever les défis d'aujourd'hui et de demain



L'environnement stratégique contemporain marque une véritable rupture: durcissement des confrontations internationales, y compris dans le champ informationnel; menaces hybrides et ingérences visant à déstabiliser la Nation; érosion de la cohésion nationale, ciblée par des acteurs qui cherchent à attiser les tensions internes; accélération des transformations cyber et numériques qui offrent à des organisations criminelles de nouvelles capacités de nuisance, contribuant à leur montée en puissance et faisant peser une menace croissante sur notre souveraineté. Dans ce contexte, la crédibilité de l'État et la confiance des citoyens constituent des enjeux majeurs.

Pour y répondre, la gendarmerie entend renforcer son engagement autour de trois axes: mieux préparer les gendarmes à l'exigence de leurs missions, densifier sa couverture territoriale et disposer de moyens adaptés.



Photographies: Frédéric THIES

1. SE PRÉPARER À L'EXIGENCE DE LA MISSION

L'état militaire est le socle de la gendarmerie. Son efficacité repose sur la sélection, la formation et l'accompagnement des gendarmes et de leurs chefs. Attirer et fidéliser la jeunesse imposent un discours clair sur les exigences du métier de gendarme et un investissement durable dans l'acquisition des compétences indispensables à son exercice.

La formation initiale, fondement de la légitimité de l'action de la gendarmerie, doit rester rigoureuse: condition physique, maîtrise technique et tactique, connaissance des cadres juridiques, éthiques et

déontologiques, mais aussi adaptation aux menaces modernes, notamment numériques. Elle s'inscrit dans un cadre missionnel exigeant, où discipline, initiative et maîtrise de soi sont essentielles. Renforcée tout au long de la carrière, cette formation, associée à un contrôle déontologique strict, constitue un gage indispensable de légitimité vis-à-vis de la population.

Véritable colonne vertébrale, le commandement doit être renforcé: en sélectionnant et formant les officiers à la planification et à la manœuvre dans un cadre inter-services, interarmées, voire international; en donnant des outils de conception aux gradés de contact pour les aider à assumer pleinement leur rôle d'encadrement. Ils doivent exercer ce que le maréchal



Photographie: MDC Brice LAPOINTE

Lyautey qualifiait de « rôle social » : le chef n'est pas seulement celui qui commande, c'est également celui qui soutient les blessés, accompagne ses subordonnés et se montre attentif à leurs familles. Il est le responsable d'une communauté humaine dont la cohésion conditionne l'efficacité opérationnelle.

Accroître la réserve opérationnelle pour atteindre 50 000 réservistes:

comptant 38 500 volontaires, elle contribue activement à la sécurité, à la résilience du pays et au renforcement du lien avec la Nation. Qu'ils proviennent du secteur civil ou des forces armées, les réservistes peuvent être mobilisés rapide-

ment, au plus près de leur domicile comme sur l'ensemble du territoire national, et participent aux missions de sécurité publique, à la lutte contre l'immigration irrégulière, à la surveillance des infrastructures critiques, à la gestion des crises, ainsi qu'à l'aide aux populations lors de catastrophes naturelles.



Photographie: BRC TAUPIN

2. CONSOLIDER EN PERMANENCE LA COUVERTURE TERRITORIALE

Couvrir les territoires, c'est s'adapter en permanence aux évolutions démographiques, sociétales, technologiques et criminelles. La gendarmerie déploie deux approches complémentaires : cibler les délinquants et renforcer le contrôle des flux.

Une approche multidimensionnelle contre la criminalité organisée : il s'agit d'identifier les phénomènes criminels et de cibler les organisations et leurs membres qui développent des stratégies toujours plus sophistiquées. L'**unité nationale de police judiciaire (UNPJ) de la gendarmerie nationale** incarne cette ambition en regroupant investigation, offices centraux, renseignement criminel et criminalistique. Structure d'appui, elle projette ses capacités

directement au profit des unités de terrain qui sont en première ligne.

La gendarmerie **intensifie aussi son contrôle des flux** – terrestres, maritimes, aériens et numériques – dans les ports, gares, aéroports, voies navigables, plateformes logistiques et espaces de transit. Cette « couverture augmentée », à la fois physique et numérique, s'appuie sur des technologies de pointe pour contrer les groupes criminels.





Photographie: MDC Brice LAPOINTE

Protéger le territoire national et les intérêts français face aux menaces extérieures : dans un environnement de plus en plus interconnecté, la criminalité transnationale gagne du terrain, exploitant les vulnérabilités aux frontières. La sécurité de la France se joue aussi à l'extérieur

et l'horizon européen et international doit être pleinement pris en considération. C'est pourquoi la gendarmerie se concentre sur deux priorités : s'attaquer aux routes du crime en mobilisant les outils de la coopération de sécurité et l'interopérabilité à l'échelon international en nouant

des partenariats opérationnels avec les forces qui partagent des enjeux communs. Ses liens avec les forces armées constituent un avantage au sein d'un continuum sécurité-défense rendu nécessaire aujourd'hui par la complexité croissante des menaces.

Photographie: MDC Brice LAPOINTE



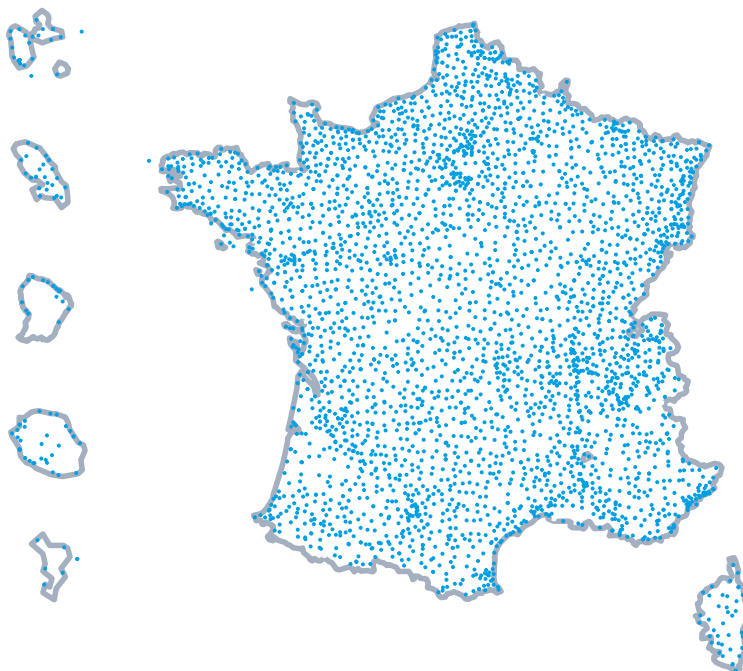
3. DES MOYENS ADAPTÉS POUR UN SYSTÈME D'ARMES MODERNE ET RÉSILIENT

Garantir la pérennité du maillage

Ce réseau constitué de 3 700 implantations sur le territoire métropolitain et dans les outre-mer, permet une intervention rapide et graduée. Sa pérennité est subordonnée à un investissement immobilier redynamisé et soutenu, garantissant des conditions de vie et de travail dignes et sécurisées aux gendarmes et à leurs familles, ainsi qu'un accueil à la hauteur des attentes des citoyens et des exigences d'un service public de qualité.

Des capacités opérationnelles afin de répondre aux missions allant du quotidien jusqu'aux missions de défense opérationnelle du territoire

Face aux menaces hybrides et aux actions de déstabilisation, la gendarmerie doit être équi-



GIGN en Nouvelle-Calédonie, 2024. Photographie : GND Théophile CHATAIN

pée de moyens permanents pour garantir au Gouvernement une liberté d'action, jusqu'à la défense du sanctuaire national en métropole et dans les outre-mer. Ces capacités — équipements individuels et collectifs courants, véhicules et moyens de projection, équipements spécialisés de pointe —, associées à un soutien qui doit rester pleinement intégré, assurent la réactivité nécessaire à cet objectif.

Conserver la supériorité technologique par une transformation numérique ambitieuse et responsable

La gendarmerie renforce son efficacité opérationnelle et veille à maintenir des équipements performants. Elle s'appuie sur sa capacité à innover pour rester à la pointe de la technologie. Le choix d'applications modernes, déployées dans des environnements cloud souverains, permet de répondre rapidement aux besoins du terrain. Elles garantissent aussi la continuité des services et une forte résilience. Le recours aux logiciels libres assure l'indépendance, la transparence, l'interopérabilité des outils et une responsabilité accrue dans la gestion des données. Cette stratégie repose sur des compétences internes, gages

d'autonomie et de maîtrise. Les solutions sont pensées par et pour les gendarmes, au plus près des besoins du métier.

La montée en compétence dans le domaine de la cybersécurité doit permettre à chaque échelon de répondre aux attentes des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens touchés par une attaque d'origine cyber. Parce que la cybercriminalité est une criminalité du XXI^e siècle, la gendarmerie se met en ordre

de bataille pour faire face à des menaces qui peuvent avoir des effets systémiques particulièrement graves en désorganisant le fonctionnement des services publics et privés.

L'institution s'inscrit pleinement dans la stratégie interministérielle qui se renforce à mesure que les risques augmentent en intensité. Cette posture est de nature à conforter la confiance des citoyens dans sa capacité à s'adapter aux enjeux contemporains.





Photographie: Mathurin NAPOLY





*« Je jure d'obéir à mes chefs
en tout ce qui concerne
le service auquel je suis
appelé et, dans l'exercice
de mes fonctions,
de ne faire usage de la force
qui m'est confiée que
pour le maintien de l'ordre
et l'exécution des lois. »*

SERMENT DES GENDARMES
depuis l'ordonnance du 20 octobre 1820



Photographie : ADJ Alexandre BOULAIS



Tel est le cap que nous nous fixons,
afin que la Gendarmerie nationale
réponde avec efficacité aux enjeux de la Nation.
Une Gendarmerie portée par la détermination
des 138 000 gendarmes d'active et de
réserve que j'ai l'honneur de commander.

Général d'armée Hubert BONNEAU
Directeur général de la gendarmerie nationale



Flashez ce QRcode
pour consulter la version
numérique de ce livret.